

donné l'aumosne, et est en conséquence de l'arresté donné naguères par messeigneurs des Grands Jours de Lyon.

« Et pour le regard des paouvres de la dicte ville, qu'ils seront mys en l'hospital de Ronceval hors de la dicte ville; et affin que ils puissent vivre, sur les servis establis par les diets sieurs eschevins sur tous les bourgeois et habitants de ceste ville, pour les nourrir durant tout le temps qu'il sera de besoing, ensemble les autres paouvres qui seront en l'hospital neuf surprins de contagion; estant enjoinct, à chascun bourgeois habitants de la dicte ville, de nourrir les paouvres que leur seront désignés à la forme de billettes faictes et signées par les recteurs de la dicte ville.

« Et affin que aucuns paouvres estrangiers ne puissent entrer par cy après en ceste ville, a esté résollu que les quatre portes de la dicte ville seront gardées par les quatre portiers et auront gages par chascun moys et, pour les deux portiers des portes d'Anse et de Fayette, la somme de ung escu trente sols, et les aultres deux portiers des portes des Frères et de Belleville, chascun à la somme de ung escu. »

Cette visite de la peste fut de courte durée, quoiqu'elle fût venue accompagnée de la disette. Dans l'assemblée du 2 février 1597, il n'en est plus fait mention et l'on ne s'inquiète que de mettre ordre à l'invasion des mendiants dans la ville « attendu la multiplicité qui y est infinie du peuple des estrangiers. »

La peste ne reparait plus sous le règne de Henri IV et la plus grande partie du règne de Louis XIII qui donnent à la France, sinon une paix continue, du moins une tranquillité relative auprès de l'affreux chaos dans lequel elle se traînait depuis plus de trente ans.

Cette période de repos fut aussi une ère de prospérité et d'activité intellectuelle pour Villefranche, qui crée une imprimerie en 1605 et un collège en 1610.

D^r L. MISSOL.

(A continuer.)